

Image not found or type unknown



Permis de construire valide

Par **droibis**, le **04/11/2009 à 18:53**

Bonjour,rrn- Un permis de construire groupé de 3 constructions delivré le 28 avril 2006 et pas mis en oeuvre .rn- Un permis d'amenager delivre le 6 mai 2009 sur les memes parcelles en vue de la creation de 3 lots destines a la vente .rn - Sur PC les reseaux sont prevus en limite nord rn Sur PA les reseaux sont prevus en limite sud rn - Le PC prevoit peu de terrassements rn Le PA prevoit des terrassements + importants .rn Ces 2 permis sont-ils compatibles ?rn Si non ,le PA n'annule-t-il pas le PC ?rnrrnLe 4 septembre 2009 reception en mairie de la declaration d'ouverture de chantier du PC , en date du 27 decembre 2007 !!!rn Cette DOC n'annule -t- elle pas le PA ?rnrrnLe beneficiaire de tout a-t-il encore un permis ? Merci infiniment .